



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réser
au
Monit
belg



17014859

MONITEUR BELGE
17-01-2017
BELGISCH STAATSBAD



10 JAN. 2017
Greffe

N° d'entreprise : 0664.850.371

Dénomination

(en entier) : **TSF AIR'PRESS**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : 4020 Liège, Rue de Mulhouse n° 36

Objet de l'acte : Modification de la date de clôture de l'exercice social en cours

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme « TSF AIR'PRESS » ayant son siège social à 4020 Liège, Rue de Mulhouse n° 36 inscrite au registre des personnes morales auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0664.850.371, constituée suivant acte reçu par Maître Morgane Crasson, notaire suppléant du notaire honoraire Erwin Maraite à Malmedy, le 19 octobre 2016, publié par extrait aux annexes du Moniteur Belge, le 25 octobre suivant, sous le numéro 0664850371. Il résulte que la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité des voix:

RÉSOLUTION UNIQUE :

L'assemblée a décidé de proroger la durée de l'exercice social en cours et de reporter la date de clôture du dit exercice social au 31 décembre 2017.

Pour extrait analytique conforme,

SIMON Laurent
Administrateur

Déposé en même temps : Procès-verbal d'assemblée générale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature